

NOTICE NÉCROLOGIQUE

LEBEL (Albert) Châlons 1880, MEMBRE PERPÉTUEL, MEMBRE BIENFAITEUR, PRÉSIDENT DU GROUPE RÉGIONAL DE LA SOMME. — Dans la trop longue liste de bons et vaillants Camarades que la mort insatiable nous a ravis au cours de l'an 1926, Albert LEBEL figure parmi les meilleurs. Sa vie, nous disait récemment encore un de ses camarades de promotion, se résume en ces mots : travail, bonté, affabilité, dévouement complet aux Gadzarts.

On ne saurait dire mieux, et ces précieuses qualités faisaient qu'une estime aussi profonde que générale environnait notre Camarade, qui s'était créé par son travail, à Amiens, une situation considérable.

Fondeur en fer, connu dans toute sa région, président du Groupe régional de la Somme depuis plus de vingt ans et récompensé en 1922 par la médaille d'or de notre Société pour le dévouement apporté dans ces fonctions, LEBEL était en outre :

Capitaine honoraire de l'escadron du train des équipages militaires ;

Inspecteur départemental de l'enseignement technique ;

Juge au Tribunal de commerce d'Amiens ;

Vice-président du Groupe des métallurgistes de la Somme ;

Délégué cantonal ;

Membre du Comité de direction de l'École de métiers d'Amiens.

On le voit : tous les milieux, en particulier l'enseignement technique et les groupements professionnels, avaient senti chez ce dévoué un besoin inné de se rendre utile, et fait appel à sa bonne volonté toujours prête.

Longtemps, nous avons admiré l'infatigable activité de notre ami, dont la maladie cruelle vint tout d'un coup diminuer, sourdement d'abord, puis brutalement, la puissance de travail. Nous voulions pourtant espérer contre toute espérance, et c'est avec tristesse que nous avons appris sa mort, survenue le 16 septembre 1926.

Le 21 septembre, plus de deux mille personnes, parmi lesquelles de nombreux Camarades, conduisaient sa dépouille mortelle au cimetière d'Amiens. Des discours y furent prononcés au :

De la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, par M. A. GAUTIER (Châlons 1885) ;

Des officiers de complément de la deuxième région, par leur président M. Armand JUMEL ;

Du Groupe des métallurgistes de la Somme, par son président M. Charles VELLIET, vice-président de la Chambre de commerce d'Amiens ;

De la promotion Châlons 1880-1883, par son délégué le camarade BORAMÉ ;

Du personnel de la fonderie Lebel, par M. Désiré CARON.

De tous ces discours, qui exaltent l'œuvre de l'homme de bien et regrettent sa fin prématurée, nous ne pouvons malheureusement que donner quelques extraits caractéristiques :

Notre Camarade GAUTIER, parlant au nom de notre Société et rendant hommage à un ami de toujours, a montré LEBEL sortant de Châlons en juillet 1883, dans un rang brillant, et s'inscrivant dès le 4 août de la même année comme membre aspirant de notre Société, gage certain d'une camaraderie exemplaire, que mettait à profit le Groupe de la Somme en le nommant immédiatement secrétaire de ce Groupe.

Il l'a dépeint ensuite collaborant ardemment aux travaux de son père et de son oncle, puis développant d'une façon considérable l'établissement de fonderie qu'ils lui avaient laissé.

La guerre arrive : LEBEL part comme officier de complément; puis, rappelé à ses fonctions d'ingénieur par les fabrications de l'artillerie, crée de nouvelles usines à Amboise pour suppléer à celles d'Amiens, que le voisinage du front rendait inexploitable.

M. GAUTIER dit enfin combien l'action du camarade LEBEL s'extériorisa, dans les questions de placement, de collaboration aux fêtes amicales, dans les questions d'apprentissage et d'organisation d'écoles techniques, etc.

Il déplora que la mort trop tôt survenue ait empêché cet excellent Français de recevoir la croix de la Légion d'honneur, dont la remise, pour lui, était imminente.

Il fit enfin, pour terminer (et avant de présenter à M^{me} LEBEL et à ses enfants, si douloureusement frappés, les condoléances de la Société), le plus délicat éloge du disparu en rappelant « combien était grande sa modestie, combien il trouvait naturel ce dévouement à la cause commune ».

M. JUMEL, président de l'Amicale des officiers de complément, rappela quel fut le vigoureux concours apporté à l'organisation de défense nationale par le capitaine LEBEL, et combien ce concours fut rendu plus précieux encore par l'autorité du chef dont la situation industrielle élargit la compétence.

Il signale aussi la bonté de LEBEL, toujours compatissant aux infortunes, et qui « faisait le bien sans le savoir, par habitude », semeur qu'il était « de bons exemples et de féconde propagande ».

« Le nom d'Albert LEBEL, dit enfin M. JUMEL, peut à bon droit et en bonne place figurer parmi ceux que le touchant hommage d'un chef du Gouvernement a appelés, après la victoire, *la garde d'honneur du pays.* »

M. VELLIET, parlant tant au nom du Groupement des métallurgistes qu'à celui de la Chambre de commerce d'Amiens, fait notamment ce bel éloge de notre regretté Camarade :

« En le perdant, notre Groupement se voit privé à la fois d'un de ses membres les plus dévoués et les plus éclairés, et d'un délégué qui savait se faire écouter des grandes associations nationales, où il nous représentait avec grande autorité. »

En termes particulièrement touchants, notre camarade BORAMÉ, délégué de la promotion de LEBEL, rappela notre précieuse et fervente camaraderie d'École, celle qui ne meurt pas :

« Quand nous avons quitté l'École de Châlons, tous nous pleurions; tous nous sommes embrassés, sachant que chacun partait de son côté pour courir sa chance, et qu'après avoir vécu fraternellement ensemble, pendant trois ans, nous pouvions ne plus jamais nous revoir, malgré les réunions que nous nous promettions d'organiser et qui, par la suite, furent assez fréquentes.

» LEBEL était un fervent et peut-être le plus assidu de ces réunions; sa disparition n'en est que plus douloureusement ressentie. Chacun de nous gardera, gravé dans son cœur, le souvenir de cette physionomie ouverte, douce, gaie, de l'ami qui ne savait qu'être accueillant, rendre service et répondre présent au premier appel. »

M. CAROX, au nom de la Maison Lebel où il a débuté comme apprenti à l'époque où notre Camarade sortait de l'École de Châlons, rappelle la bonté de ce parfait patron, les heureuses transformations qu'il fit subir à sa maison, et l'effort prodigieux qu'il y fournit :

« Plein de confiance en lui-même, il s'occupait seul de ses affaires; dans ses fréquents voyages, il se mettait à la recherche des commandes, voyait, examinait tout dans les plus petits détails.

» Il donnait en même temps tous ses soins à la direction de sa fonderie, ne prenant de repos que lorsqu'il était certain qu'il ne restait, pour le lendemain, rien à faire de la veille.

» En présence d'une telle action, les jours de chômage étaient rares. Lorsqu'ils sévissaient, c'était la souffrance morale qui s'emparait de M. Albert LEBEL. Homme juste et compatissant, il allait au-devant du service à rendre. »

Ces divers témoignages montrent la belle figure que fut pendant toute sa vie Albert LEBEL. Il a voulu, par une généreuse donation dont nous lui gardons une reconnaissance infinie, s'inscrire au nom des membres bienfaiteurs de notre Société : une disposition testamentaire prise en 1924 laisse à celle-ci une somme de 5.000 francs pour sa Caisse de secours, et une somme de 2.000 francs dont le revenu doit aller au Groupe de la Somme.

On retrouve là le souci de notre regretté Camarade, de n'oublier personne.

Nous non plus, nous ne saurions oublier sa bonté et sa générosité. Que M^{me} Lebel et ses enfants trouvent dans les lignes qui précèdent l'expression sincère des regrets que nous laisse la perte d'un aussi bon Camarade.